Afrique de l'Est : Monter la barre pour l'égalité de genre

Inter Press Sevice, 15 juil 2009Joyce MulamaNAIROBI - La mention de la CommunautÃ© dâ€™Afrique de lâ€™est (EAC) susci
dâ€™habitude des rÃ©flexions sur le commerce rÃ©gional, mais une campagne est en cours pour utiliser cet organisation
rÃ©gionale pour promouvoir lâ€™Ã©galitÃ© de genre. Le traitÃ© qui a rÃ©instaurÃ© lâ€™EAC en 1999 contient des protocoles
des femmes dans le dÃ©veloppement de la sociÃ©tÃ©. Par exemple, lâ€™article 121 exige que les cinq Etats partenaires
Ã©laborent les lois nÃ©cessaires pour soutenir "lâ€™implication et la participation totales des femmes dans toutes les Ã©tapes
dÃ©veloppement, notamment dans la prise de dÃ©cisions".
Une dÃ©cennie aprÃ¨s la signature de ce traitÃ©, le Rwanda mÃ¨ne le peloton pour assurer la participation Ã©quitable des
femmes et des hommes au parlement, alors que lâ€™Ouganda, la Tanzanie et le Burundi ont amÃ©liorÃ© la participation des
femmes Ã la politique Ã travers des dispositions constitutionnelles. Le Kenya a fait des progrÃ¨s insignifiants. La
campagne pour une DÃ©claration de lâ€™Afrique de lâ€™est sur lâ€™Ã©galitÃ© de genre souhaite que tous les cinq pays soi
termes de lois sur lâ€™Ã©galitÃ© de genre et leur application. Elle recherche un seul instrument juridique obligatoire pour rÃ©g
les lacunes dans les sphÃ¨res de prise de dÃ©cisions telles que le parlement Ã travers la rÃ©gion. Cette campagne est en
train dâ€™Ãªtre menÃ©e par lâ€™Initiative sous-rÃ©gionale dâ€™appui de lâ€™Afrique de lâ€™est (EASSI), une organisation
femmes dont le siÃ¨ge est Ã Kampala, en Ouganda. "Nous voulons rassembler ces prÃ©occupations et faire du lobbying
auprÃ¨s des gouvernements dâ€™Afrique de lâ€™est sur la nÃ©cessitÃ© dâ€™adopter un tel document sâ€™ils sont sÃ©rieux
dâ€™assurer lâ€™Ã©galitÃ© de genre", a dÃ©clarÃ© Marren Akatsa-Bukachi, la directrice exÃ©cutive de lâ€™EASSI. "Il ne sâ
seulement dâ€™un document commun spÃ©cifiant lâ€™Ã©galitÃ© de genre: il est important quâ€™il oblige les Etats Ã mettre
mesures pour la mise en Å“uvre de telles spÃ©cifications". Des experts juridiques, venus de tous les cinq Etats, devraient
commencer la rÃ©daction de la dÃ©claration sur lâ€™Ã©galitÃ© de genre dans ce mois. "Nous espÃ©rons que dâ€™ici Ã la fi
annÃ©es, nos gouvernements vont au moins accepter cette dÃ©claration sur le genre, qui va galvaniser la mise en Å“uvre
des instruments de promotion de lâ€™Ã©galitÃ© de genre conformÃ©ment Ã lâ€™article 121", a confiÃ© Akatsa-Bukachi Ã IP
est en train de poursuivre sa campagne en faisant pression sur les ministres en charge du Genre, opÃ©rant Ã travers
diffÃ©rents canaux, organisant des rÃ©unions rÃ©gionales des activistes des droits des femmes. La plus rÃ©cente de ces
rencontres, tenue Ã Nairobi, au Kenya Ã la fin du mois de juin, a critiquÃ© la faÃ§on dont les gouvernements avaient ratifiÃ©
plusieurs directives visant Ã assurer lâ€™Ã©galitÃ© de genre, notamment Ã divers niveaux de prise de dÃ©cisions, mais ont r
de les mettre en Å“uvre. Ces engagements comprennent la DÃ©claration de Beijing et la Plateforme pour lâ€™action, adoptÃ©e
par les dirigeants du monde suite Ã la ConfÃ©rence des femmes de Beijing, tenue en Chine il y a 14 ans, et le troisiÃ¨me
Objectif du millÃ©naire pour le dÃ©veloppement de lâ€™ONU. Les deux stipulent lâ€™Ã©tablissement dâ€™initiatives promou
niveau de 50/50 de lâ€™Ã©galitÃ© de genre dans tous les secteurs de prise de dÃ©cisions, avec le dernier portant une Ã©chÃ©
de 2015. Il faut des progrÃ¨s en termes de la lÃ©gislation nationale Ã©galement. Par exemple, en Ouganda, le taux des
femmes au parlement est juste au-delÃ de 30 pour cent, conformÃ©ment aux exigences constitutionnelles du pays pour la
reprÃ©sentation des femmes au parlement et dans le service public. Toutefois, cela est toujours en dessous des objectifs
de lâ€™ONU et de la Plateforme de Beijing. Les observateurs disent que lâ€™harmonisation des normes nÃ©cessite une atten
plus grande. "Qui est lÃ pour suivre; pour sâ€™assurer que les lois que nous avons en place riment avec les instruments
internationaux de promotion de la paritÃ© de genre? Tant quâ€™il nâ€™existe aucun suivi pour voir si ce que notre constitution
offre est mis en Å“uvre en tandem avec les instruments internationaux, la loi demeurera comme lâ€™encre sur papier", a
dÃ©clarÃ© BÃ©atrice Ngonzi de la section de la FÃ©dÃ©ration des femmes avocates de lâ€™Ouganda. Les taux des femmes
parlementaires en Tanzanie et au Burundi sâ€™Ã©lÃ¨vent respectivement Ã 30,4 et 30,5 pour cent, selon lâ€™Union
interparlementaire. Sur les cinq pays dâ€™Afrique de lâ€™est, le Kenya a le taux le plus bas des femmes au parlement,
seulement 9,8 pour cent. Le Rwanda a actuellement le taux le plus Ã©levÃ© de femmes parlementaires au monde â€“ 56,3
pour cent â€“ grÃ¢ce aux lois qui garantissent des siÃ¨ges pour les femmes au parlement. Eloquemment, le Rwanda a aussi
installÃ© un organe de suivi au dÃ©but de cette annÃ©e : lâ€™Observatoire du genre est mandatÃ© pour assurer que la paritÃ
genre est soutenue Ã tous les niveaux du gouvernement. Les pas positifs que le Rwanda a faits dans la rÃ©alisation de
lâ€™Ã©galitÃ© de genre lâ€™ont Ã©tÃ© largement grÃ¢ce aux programmes massifs de sensibilisation du public menÃ©s par l
gouvernement et des organisations de la sociÃ©tÃ© civile. "Il y a eu beaucoup de sensibilisation du public pour soutenir le
leadership fÃ©minin Ã tous les niveaux. Nous avons Ã©tÃ© impliquÃ©es dans lâ€™organisation de certaines de ces activitÃ©s
cours des annÃ©es", a indiquÃ© Jane Abatoni, la deuxiÃ¨me vice-prÃ©sidente de 'Profemme Twese Hamwe' ("vers la
promotion des femmes" en Kinyarwandara), une organisme faÃ®tier de plus de 50 organisations impliquÃ©es dans le
plaidoyer pour les droits des femmes. Pendant que le Rwanda a fait de pas gÃ©ants vers la rÃ©alisation de lâ€™Ã©galitÃ©, le
Kenya est Ã la fin de lâ€™autre Ã©ventail. Ce pays nâ€™a votÃ© aucune loi pour soutenir lâ€™Ã©galitÃ©. Des analystes dise
nombreuses dÃ©clarations verbales sur la promotion de lâ€™Ã©galitÃ© de genre faites par le gouvernement, mais sans force d
loi, font peu pour tenir les dirigeants responsables. Par exemple, aucune action nâ€™a suivi une directive du prÃ©sident selon
laquelle les femmes doivent constituer 30 pour cent de tous les fonctionnaires nouvellement recrutÃ©s. "Il y a nÃ©cessitÃ©
dâ€™assurer que de telles directives soient sauvegardÃ©es par la loi, ou il doit y avoir certaines mÃ©thodes pour surveiller leur
mise en Å“uvre. Sans une lÃ©gislation sur lâ€™Ã©galitÃ© de genre dans chaque sphÃ¨re, nous ne sommes pas du tout en
sÃ©curitÃ©", a expliquÃ© Ã IPS, dans un entretien, Wanjiku Kabira, prÃ©sidente de lâ€™Alliance politique des femmes. La
campagne pour une DÃ©claration de lâ€™Afrique de lâ€™est sur lâ€™Ã©galitÃ© de genre soutient que le fait dâ€™avoir plus
postes critiques de prise de dÃ©cisions, constitue le dÃ©but de rÃ©paration dâ€™autres injustices liÃ©es au genre. "Les chose
peuvent changer avec un certain nombre de femmes au parlement. Une loi a Ã©tÃ© votÃ©e lâ€™annÃ©e derniÃ¨re au Rwanda
prÃ©voyant une punition stricte des auteurs des violences basÃ©es sur le genre. Le grand nombre de femmes a assurÃ© le
vote de cette loi en douceur, sans problÃ¨me", a dÃ©clarÃ© Abatoni.